

OUVERTURE DU COMITE	Lundi Mardi à Vendredi	De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30 De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30
PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES	Lundi Mardi à jeudi Vendredi	De 14h00 à 18h30 De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 De 09h30 à 12h00

# **COMITÉ DIRECTEUR**

## **28 Septembre 2020**

### **Membres présents**

Président	BOUSELOUGUIA Radouane
Membres élus présents	Mme Frédérique BAUDIN - Mélanie BLANC - Suzanne BROLIRON – Charlotte CIVET - Sylvette FILAMBEAU - Jocelyne GRIMAUD - Christelle GUERIN - Myriam ROZERON
	Mrs Roger ARHANCET - Pierre ARNAUD - Radouane BOUSELOUGUIA - Gérard BROLIRON - Olivier BRUNNER - Damien DUC-GAYFFIER - Claude FILAMBEAU - Renaud FOUREL - Gilbert RIBET - Hadj YAHIA BENATTIA
Membres élues excusées	Mme Raymonde CHENU – Christine VAN ROY
Invités	Mme Cécile CHARRIN Mrs Pierre BONNAURE – Didier SERVANT

Ouverture du Comité Directeur : 19 heures

## INTRODUCTION

---

Le président félicite les membres du comité directeur élus lors de l'Assemblée Générale du 12 Septembre 2020 pour leur approbation par les clubs et souhaite prolonger ce mandat sur la même dynamique que le précédent.

Radouane BOUSELOUGUIA poursuit par la lecture d'un courrier reçu du Président Fédéral, Monsieur Jean-Pierre SIUTAT pour féliciter le président et les membres du comité directeur pour leurs élections (cf Annexe 1).

Il présente également le courrier de remerciements de Monsieur Paul SANTIN, pour la gerbe offerte par le Comité lors du décès de son épouse.

Le président indique que trois élus, Radouane BOUSELOUGUIA, Jocelyne GRIMAUD et Myriam ROZERON se sont rendus à l'Assemblée Générale de la Ligue qui a eu lieu le Dimanche 27 Septembre 2020 à Saint-Etienne, et qu'ils ont aidé au pointage des clubs.

Par l'intermédiaire de Radouane BOUSELOUGUIA, le comité Drôme Ardèche présente ses félicitations au Président de la Ligue et à son équipe.

Le président fait remarquer un souci de fonctionnement à l'ensemble des membres, concernant le manque de réponses sur la présence ou l'absence lors des différentes convocations.

→ Radouane BOUSELOUGUIA précise, qu'à compter de ce jour, une confirmation de présence devra être transmise par retour au maximum 5 jours avant la date de ladite convocation par chaque membre. Si aucune réponse n'a été transmise 5 jours avant l'événement ou la réunion en question, la personne conviée et/ou convoquée sera considérée comme absente, notamment pour les moments conviviaux pouvant être organisés à la suite des événements et/ou manifestations du comité.

**Cette décision est valable pour toutes les invitations et/ou convocations.**

## 1. COMPOSITION DU BUREAU

---

Le président présente sa proposition pour la composition du bureau :

Président	→ M. Radouane BOUSELOUGUIA
Secrétaire Générale	→ Mme Charlotte CIVET
Trésorière	→ Mme Myriam ROZERON
1 <sup>ère</sup> vice-présidente	→ Mme Jocelyne GRIMAUD
2 <sup>ème</sup> vice-présidente	→ Mme Suzanne BROLIRON
3 <sup>ème</sup> vice-président	→ M. Gilbert RIBET
Membres	→ Mme Christine VAN ROY
	→ M. Damien DUC-GAYFFIER

Vote pour la composition du bureau :

Nombre de votants : 18	Nombre de voix Pour : 16
	Nombre de voix Contre : 2

La composition du bureau est adoptée à la majorité des membres présents.

## 2. COMPOSITION DES POLES

---

La dénomination présentée par le président fait état d'une nouvelle appellation, à savoir que :

- ✓ les présidents de commission deviennent responsables de commission ;
- ✓ les vice-présidents deviennent responsables-adjoints.

Ceci permettra une meilleure cohérence, pour les clubs, entre les élus et les salariés qui sont en responsabilité d'une commission.

Le président présente sa proposition pour la composition des pôles :

### PÔLE ADMINISTRATIF Responsable : Mme Charlotte CIVET

---

#### PÔLE ADMINISTRATIF

Responsable du pôle : Mme Charlotte CIVET

---

#### SECTEUR ADMINISTRATIF

Collaboratrice : Mme Ghislaine DUMOND  
Email : [secretariat@dromeardechebasketball.org](mailto:secretariat@dromeardechebasketball.org)

#### SECTEUR INFORMATIQUE

Responsable : M. Damien DUC-GAYFFIER

### PÔLE FINANCIER Responsable : Mme Myriam ROZERON

---

#### PÔLE FINANCIER

Responsable du pôle : Mme Myriam ROZERON

---

#### COMPTABILITÉ

Collaboratrice : Mme Laure CORRAL  
Email : [tresorerie@dromeardechebasketball.org](mailto:tresorerie@dromeardechebasketball.org)

#### CAISSE DES OFFICIELS

Responsable : M. Damien DUC-GAYFFIER Damien

Membre : M. Gérard BROLIRON

Collaboratrice : Mme Laure CORRAL

# PÔLE FORMATION

## Responsable : M. Radouane BOUSELOUGUIA

### TECHNIQUE SAISON 2020-2021

TECHNIQUE@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG

**Responsable :** M. Pierre BONNAURE

**Secrétaire :** Mme Cécile CHARRIN

**CTF :**

M. Didier SERVANT - M. Pierre BONNAURE  
M. Hakim BOUCHOUICHA

**Membres non élus :**

M. Laurent VERPLANCKE - M. Mathieu FAURE  
M. Ben Azzouz DJABALLAH



### OFFICIELS SAISON 2020-2021

OFFICIELS@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG

**Responsable :** M. Gilbert RIBET

**Responsable adjoint :** M. Roger ARHANCET

**Secrétaire :** Mme Mélanie BLANC

**Répartiteur Arbitres :** Mme Cécile CHARRIN

**Responsable Formation Arbitres :**

M. Hadj YAHIA BENATTIA

**Membres élus :**

M. Olivier BRUNNER - M. Gérard BROLIRON

**Membres non élus :**

Mme Corinne REVOL - Mme Chantal SIBUT  
M. Pierre LANDY - M. Benjamin BOURY  
M. Luc MURILLON - M. Christian VUARNIER

**Responsable Ecoles d'arbitrage :** M. Olivier BRUNNER

**Responsables accompagnement observations :**

M. Luc MURILLON

**Responsables des stages :**

M. Benjamin BOURY - M. Hadj YAHIA BENATTIA

**Responsable Logistique :** M. Gilbert RIBET

**Responsable des présences arbitres désignés :**

M. Gérard BROLIRON

**Responsable Formations OTM :**

Mme Chantal SIBUT



# PÔLE TERRITOIRE

## Responsable : GRIMAUD Jocelyne

### COMMISSION COMPÉTITIONS SAISON 2020-2021

[SPORTIVE@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG](mailto:SPORTIVE@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG)

**Responsable :** Mme Jocelyne GRIMAUD

**Responsable adjointe :** Mme Christelle GUERIN

**Responsable informatique :** M. Pierre ARNAUD

**Responsable Championnats :** Mme Jocelyne GRIMAUD

**Répartiteur Arbitres :** Mme Cécile CHARRIN

**Membres élus :**

Mme Frédérique BAUDIN - Mme Raymonde CHENU -  
Mme Sylvette FILAMBEAU - Mme Jocelyne GRIMAUD - Mme Christelle GUERIN  
M. Pierre ARNAUD - M. Gérard BROLIRON

**Membre non élu :**

M. Sylvain QUERANY

**Collaborateur :** M. Fabrice JONCART

**Vérification 5 et 7 majeurs :**

Mme Raymonde CHENU - Mme Suzanne BROLIRON (Seniors Masculins)  
M. Gérard BROLIRON (Seniors Féminins)  
Mme Sylvette FILAMBEAU (U17M et U18F)  
M. Pierre ARNAUD (U15F et U15M)  
Mme Frédérique BAUDIN (U13F et U13M)

**Gestion 7 majeurs COVID :**

Mme Christelle GUERIN

**Dérogations :**

Mme Jocelyne GRIMAUD - Mme Christelle GUERIN

**Communication :**

Mme Jocelyne GRIMAUD - Mme Christelle GUERIN



### COMMISSION MINIBASKET SAISON 2020-2021

[MINIBASKET@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG](mailto:MINIBASKET@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG)

**Responsable :** M. Renaud FOUREL

**Responsable adjoint :** M. Damien DUC-GAYFFIER

**Membre élu :** Mme Myriam ROZERON

**Membres non élus :**

Mme Aurélie BLACHON - Mme Céline BACONNIER  
M. William ROSSIGNOL

**Catégorie U11 :** M. Renaud FOUREL

**Catégorie U9 :** M. Renaud FOUREL

**Catégorie U7 :** M. Damien DUC-GAYFFIER

**Label Départemental :** Mme Céline BACONNIER

**Label EFMB :** M. Renaud FOUREL

**Fête du MiniBasket :** Mme Myriam ROZERON - M. Pierre BONNAURE

**Open U11 :** M. Pierre BONNAURE

**Opération Basket école :** M. Pierre BONNAURE

**Forum Départemental :** M. Renaud FOUREL



# PÔLE JURIDIQUE

## Responsable : BROLIRON Suzanne

### COMMISSION LICENCES ET QUALIFICATIONS SAISON 2020-2021

[LICENCEQUALIF@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG](mailto:LICENCEQUALIF@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG)

**Responsable :** M. Fabrice JONCART

**Membre élue :** Mme Myriam ROZERON

**Collaboratrices :** Mme Laure CORRAL - Mme Ghislaine DUMOND



### COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS SAISON 2020 - 2021

[REGLEMENT@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG](mailto:REGLEMENT@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG)

**Responsable :** Mme Christelle GUERIN

**Membres élues :** Mme Jocelyne GRIMAUD - Mme Suzanne BROLIRON

**Référent CTC :** Mme Christelle GUERIN

# PÔLE MÉDICAL / ÉQUIPEMENT

## Responsable : RIBET Gilbert

### COMMISSION MEDICALE SAISON 2020-2021

MEDICALE@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG

Responsable : Mme Christine VAN ROY (Médecin)

Responsable adjoint : Mme Mélanie BLANC (Infirmière)

Membre : M. Roger ARHANCET



### COMMISSION EQUIPEMENTS SAISON 2020-2021

SALLES-  
TERRAINS@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG

Responsable : M. Gérard BROLIRON

Responsable adjointe : Mme Raymonde CHENU

Membre élue : Mme Suzanne BROLIRON

Membre non élu : M. Sylvain QUERANY



### COMMISSION SANITAIRE SAISON 2020-2021

MEDICALE@DROMEARDECHEBASKETBALL.ORG

Responsable : Mme Christine VAN ROY (Médecin)

Responsable adjoint : Mme Mélanie BLANC (Infirmière)

Membre : Mme Jocelyne GRIMAUD

# PÔLE VIVRE ENSEMBLE

## Responsable : BONNAURE Pierre

### COMMISSION VIVRE ENSEMBLE SAISON 2020-2021

Responsable : M. Pierre BONNAURE

3X3 : M. Olivier BRUNNER

Basket Santé : M. Fabrice JONCART

Basket Insertion : Mme Mélanie BLANC

Basket entreprise : M. Fabrice JONCART



### COMMISSION 3 X 3 SAISON 2020-2021

Responsable : M. Olivier BRUNNER

Membre non élue : Mme Cécile CHARRIN

Collaborateur : M. Fabrice JONCART



# PÔLE NUMÉRIQUE / COMMUNICATION

## Responsable : DUC-GAYFFIER Damien

---

Informatique : M. Damien DUC-GAYFFIER

Site Internet : Mme Ghislaine DUMOND - M. Damien DUC-GAYFFIER

Réseaux Sociaux : M. Radouane BOUSELOUGUIA - M. Damien DUC-GAYFFIER

Application Comité :  
M. Radouane BOUSELOUGUIA - M. Damien DUC-GAYFFIER

Podcast TV : M. Radouane BOUSELOUGUIA

### 3. COMPOSITION DES COMMISSIONS

---

Radouane BOUSELOUGUIA propose une composition des commissions qui sera transmise à chaque responsable dès le lendemain matin.

Pour rappel, cette proposition est faite sur la base des commissions existantes et peut être modifiée par chaque responsable de commission.

Pierre BONNAURE propose de créer un Pôle Vivre Ensemble qui prendrait en compte le basket santé, le basket carcéral, le 3x3...

La création de ce nouveau pôle est donc validée avec, pour responsable, Pierre BONNAURE.

Il est demandé à chaque responsable de transmettre au Comité une version finalisée de la composition de sa commission pour le mardi 29 septembre 2020 au soir au plus tard.

Dès réception de ces compositions, l'annuaire et le site du comité seront mis à jour en conséquence. Comme habituellement, un trombinoscope sera réalisé pour l'annuaire du comité.

Le président poursuit avec la lecture des délégations de pouvoir de chaque pôle et chaque commission qui seront transmises à la Fédération. Il est proposé de garder les mêmes délégations et de procéder à quelques adaptations en fonction des nouvelles commissions.

Aucune objection n'est soulevée.

Les délégations de pouvoir sont adoptées à l'unanimité.

Le président fait remarquer aux responsables de commission que Claude FILAMBEAU n'est actuellement intégré dans aucune d'entre elles.

Olivier BRUNNER interpelle ce dernier sur ce qu'il souhaite apporter au comité. Claude FILAMBEAU fait part à l'ensemble des membres qu'il souhaite poursuivre ce qu'il fait depuis plusieurs années, soit "accompagner" les jeunes arbitres lors des matchs. Il précise qu'il va régulièrement assister à des matchs de niveau départemental et qu'il se positionne officieusement comme support pour les arbitres en cas de besoin.

Plusieurs élus sont très étonnés de son positionnement sans l'aval du comité.

Hadj YAHIA BENATTIA, Mélanie BLANC et Gilbert RIBET font constater que les accompagnements sont effectués auprès des arbitres afin de leur venir en aide dans leurs difficultés au quotidien ou dans le cadre de leurs missions.

Claude FILAMBEAU s'insurge et insiste sur le fait qu'il souhaite regarder des matchs afin de venir en aide aux jeunes arbitres notamment.

Radouane BOUSELOUGUIA souhaite avoir plus de précision sur le fait de "regarder des matchs". Il lui demande s'il pense pouvoir intervenir en cas de problème auprès des arbitres. Ce dernier répond qu'il souhaite uniquement regarder des matchs et, le cas échéant, faire remonter les incidents auprès de la commission des officiels.

Plusieurs membres du comité directeur sont très étonnés de sa démarche déjà prise en compte par la CDO lors de multiples actions en aide aux arbitres. De plus, le comité ne serait pas en mesure de le désigner et de l'indemniser pour une mission déjà effectuée par la commission concernée.

Par ailleurs, le président lui fait remarquer qu'il n'aurait aucune crédibilité auprès de ses collègues arbitres qui officient au même niveau que lui.

Claude FILAMBEAU reproche à Radouane BOUSELOUGUIA de ne pas l'avoir inclus dans une commission. Ce dernier précise que c'est le rôle des responsables de commission et non celui du président.

Claude FILAMBEAU, suite à cet échange, signale qu'il ne sera présent uniquement qu'aux comités directeurs.

Le président précise que tous les membres élus au comité directeur et qui ont obtenu la confiance des clubs doivent s'investir dans une commission pour répondre aux différentes missions du comité. Dans le cas contraire, ils n'auront pas leur place au comité directeur.

Néanmoins, Radouane BOUSELOUGUIA demande aux différents responsables s'ils ont besoin d'étoffer leur commission avec l'aide de Claude. Ces derniers doivent y réfléchir...

Vote pour la composition des pôles et des commissions :

Nombre de votants : 18

Nombre de voix Pour : 16

Nombre de voix Contre : 2

La composition des pôles et des commissions est adoptée à la majorité des membres présents.

#### **4. JOURNÉE DES RÉCOMPENSES 2019/2020**

---

La journée des récompenses est prévue ce dimanche 4 octobre 2020 à Saint-Péray. Une feuille de présence est distribuée pour que les personnes disponibles puissent s'inscrire.

Il est également possible de donner une réponse d'ici mercredi 30 septembre au plus tard ; la présence d'un maximum d'élus est souhaitée.

Il est donné rendez-vous aux membres du Comité à 9h30 sur le site de Saint-Péray pour aider à la mise en place de cette journée.

Le rendez-vous est donné aux clubs sur site à 12h00, et débutera par un apéritif et buffet en extérieur si le temps le permet et en adéquation avec les mesures sanitaires.

Cette journée se poursuivra par la remise des récompenses fédérales et du comité sans les distinctions collectives et des officiels en cohérence avec l'arrêt des championnats mi-mars dû à la Covid-19.

Cet évènement devrait se clôturer vers 16h30/17h00



## 5. POINT SITUATION COVID-19

---

La dernière situation date du 27 Septembre et, à cette date, le département de la Drôme était classé en rouge et le département de l'Ardèche en blanc.

Des préconisations supplémentaires ont été faites aux clubs par le biais de Bulletins Hebdomadaires ainsi que par oral et par mail aux arbitres.

Radouane BOUSELOUGUIA précise une interdiction supplémentaire : la proscription de tous les "check" durant les rencontres. Cette information a été transmise par mail à tous les référents techniques des clubs par le biais de Cécile CHARRIN.

Hadj YAHIA BENATTIA propose la mise en place de la désinfection du ballon lorsqu'il est touché par une personne du public. Le comité décide d'intégrer cette proposition.

Il est précisé, qu'à cette date, le nombre de personnes autorisées, de manière générale, dans les tribunes est de 1 000 pour les rencontres importantes. Il n'y a plus de distanciation mais le port du masque est obligatoire.

En ce qui concerne les collations d'après-match, leur maintien est à l'appréciation des clubs. Une préconisation pour les canettes individuelles et les gâteaux individuels sera indiqué lors d'un prochain Bulletin Hebdomadaire.

La désinfection des tables de marque et des ballons est logiquement à la charge du club qui reçoit. Toutefois les arbitres et OTM doivent prévoir leur propre gel hydro-alcoolique.

Le Président indique qu'une demande a été faite par le biais d'un BH pour effectuer un recensement auprès des clubs quant aux disponibilités de leurs infrastructures (vestiaire, douche, ...). A ce jour, le Comité a reçu très peu de réponses. Il est important que les clubs répondent même si la situation peut changer : cela permettra une meilleure organisation pour les rencontres.

Au vu de la situation, il va falloir s'adapter en ayant recours à de l'entraide entre les Clubs afin que les différents championnats puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

La commission des compétitions va continuer à soutenir les clubs en s'adaptant aux différentes difficultés rencontrées dans la mesure du possible.

## 6. ÉVÈNEMENTS DU COMITÉ À VENIR

---

### - Baby Halloween

Renaud FOUREL indique que, pour l'instant, 1 seul site est validé : il s'agit de Châteauneuf-sur-Isère. Au vu de la situation sanitaire et de son évolution, le nombre de personnes pouvant être admises au sein de la salle reste en question. Il est proposé de partager la journée en 2 avec un premier groupe d'enfants le matin et un second groupe l'après-midi

Le président précise qu'il souhaite que la commission mini-basket établisse un écrit qui sera transmis à la préfecture pour connaître le nombre de personnes autorisées pour ce type d'événement dans un gymnase en prenant pour exemple le gymnase de Châteauneuf-sur-Isère.

En moyenne les années précédentes, cet événement rassemblait 220 à 230 personnes mais il y a de fortes probabilités que, cette année, ce nombre soit revu à la baisse en raison de l'évolution de la crise sanitaire.

- **TIC Alpes**

Radouane BOUSELOUGUIA précise que cet événement devrait avoir lieu le 31 Octobre sur le site de Bourg-de-Péage

- **Tournoi des Etoiles**

Il devrait avoir lieu le 20, 21 et 22 décembre 2020 à Voiron.

Les différents événements seront étudiés au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire et en fonction des différentes restrictions.

Un courrier sera transmis prochainement aux clubs ayant été désignés la saison dernière sur des événements annulés pour leur demander s'ils souhaitent postuler à nouveau. Si tel est le cas, ces derniers seront prioritaires.

Renaud FOUREL fait remarquer qu'il y a également la remise du label mini-basket au Club d'Eclassan qui était prévu en mars et qui n'a pas pu avoir lieu en raison du confinement. Il faut donc prévoir une nouvelle date afin de remettre ce label. Radouane BOUSELOUGUIA demande à Renaud de se mettre en relation avec le club pour savoir s'il souhaite profiter de la journée des récompenses pour cette remise.

## **7. QUESTIONS ET POINTS DIVERS**

- Radouane BOUSELOUGUIA signale une grande difficulté avec le nombre d'arbitres. Actuellement, il est très difficile de désigner des arbitres au vu des différentes disponibilités (rayon de 30 km, indisponibilités diverses et variées, clubs refusés, ...).  
Si les arbitres ne jouent pas le jeu, les clubs seront dans la plus grande difficulté car, même les catégories soumises à désignation (PRM et PRF) ne pourraient pas être couvertes.  
Il rappelle que cette difficulté résulte d'un problème récurrent de formation. En effet, plusieurs clubs ne forment pas assez d'arbitres. De plus, ceux-ci n'effectuent pas assez de suivi de leurs officiels concernant la Charte de l'Arbitrage.  
Plusieurs clubs seront en défaut.

Le comité va créer une école d'arbitrage et prendre les frais en charge. Lors de l'Assemblée Générale du 12 Septembre, il a été proposé aux clubs de pallier à cette problématique en mettant au moins 2 personnes motivées en formation d'arbitrage, ce qui permettrait à court terme d'étoffer le nombre d'arbitres et de rendre la situation plus favorable.

Le Président informe les élus que le stage de début de saison a été une réussite et qu'il a été d'une grande qualité ; 11 nouveaux arbitres ont obtenu leur grade départemental.

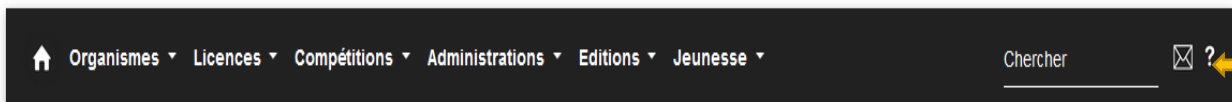
Un bilan sera dressé fin octobre auprès des clubs pour chaque arbitre sur les trois premières journées concernant les désignations et les disponibilités de ces derniers.

Radouane BOUSELOUGUIA fait remarquer également que les clubs sont plus investis pour recruter et former des coachs ainsi que des joueurs, mais que les arbitres ne bénéficient pas du même traitement. Aussi, il observe en guise d'exemple que les arbitres ne sont quasiment jamais intégrés lors des présentations des équipes organisées par les Clubs, alors que l'arbitre est un membre à part entière de la famille basket.

- Le président précise qu'il est impératif que les membres du Comité directeur lisent absolument tous les correspondances du comité afin d'être le plus informés possible.
- Renaud FOUREL informe qu'il y a un problème avec le lien envoyé au club pour qu'ils puissent s'inscrire à la journée des récompenses.

Le président va informer nos collaboratrices de ce problème dès le lendemain afin de le résoudre.

- La dématérialisation a entraîné des difficultés et notamment des problèmes de vérification par les Clubs. Cela concerne notamment les photos qui sont non conformes (par exemple avec des filtres Snapchat) mais aussi des problématiques de surclassement, de certificat médical... Malgré l'investissement en continu de nos collaborateurs qui subissent des appels intempestifs de certains clubs durant le week-end sportif, ces problématiques administratives entraînent une perte de temps au niveau de la validation des licences par notre instance.  
Il est important que les clubs soient rigoureux au niveau de la vérification avant la transmission des licences au comité car cela pourrait leur être préjudiciable bien que le comité ne soit pas en cause.
- Christelle GUERIN fait remarquer que les clubs ne reçoivent plus de mails pour les informer des licences incomplètes.  
La Fédération (service informatique) a changé le paramétrage de FBI.  
Dorénavant, les clubs doivent se rendre sur FBI sur l'enveloppe prévue à cet effet.



De nombreux clubs ne consultent pas ces messages et ne peuvent être informés des éléments à apporter aux licences.

Cette information sera communiquée aux clubs par le biais d'un prochain bulletin hebdomadaire.

Christelle GUERIN demande la procédure pour la vérification des feuilles de matchs lorsque les licences ont été validées par les clubs et non par le comité.

La commission qualification informe qu'une date de qualification est automatiquement attribuée lors de la validation club. Ces licences sont en attente de vérification, la commission sportive devra se rapprocher de la commission qualification qui l'informerá si le dossier licence est complet ou pas.

Elle demande également la procédure pour le trombinoscope à savoir pourquoi les clubs peuvent mettre des licenciés dont leur licence n'a pas encore été validée par le comité.

La commission qualification répond que du moment où le licencié est qualifié c'est-à-dire que le club a validé sa licence, cette dernière peut apparaître sur le trombinoscope et rappelle que ce n'est pas une nouveauté, cela était déjà en place la saison dernière.

La commission qualification informe que dès lors que le club a validé une licence, il engage sa responsabilité en démontrant qu'il a vérifié l'ensemble des données de la licence (offre de pratique, photo, certificat médical, statut CF/PN...). Elle informe les clubs via FBI pour les licences non conformes et demande aux clubs de fournir les pièces manquantes.

Le Président précise que la dématérialisation est une nouvelle méthode.

Il faudrait être tolérant sur les 3 premières journées concernant cette validation.

### **Fin de la séance : 21h10**

Secrétaire Générale  
Charlotte CIVET

Le Président  
Radouane BOUSELOUGUIA